

# ASSOCIATION DU CAMP DE CESAR

Route de la Roche 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire

E-mail : a.ratour@unimedia.fr

## Communiqué de presse

Le Conseil de communauté d'Angers Loire métropole vient d'adopter, lors de sa séance du 8 juin, une convention avec le Département sur le financement d'une future rocade sud.

L'association du Camp de César s'étonne que le texte de la convention ne fasse aucune référence au Schéma directeur de la région angevine. Celui-ci suspend la décision de réaliser la rocade sud à l'évaluation des effets du futur contournement nord d'Angers (page 142). Or la convention entre Angers Loire métropole et le Département s'inscrit dans un processus d'enclenchement de la réalisation et de son financement. Elle est contraire à l'esprit du Schéma directeur de la région angevine.

L'association relève que le coût de cette liaison est estimé à 160 millions d'euros TTC. Ce coût est une hypothèse très basse qui correspond à une rocade de surface. Rien n'a été étudié pour mettre à l'abri des nuisances les 30 000 habitants de la Roseraie et du sud d'Angers, à l'instar de qui a été fait pour le contournement nord d'Angers. Ces aménagements seraient nécessaires si le projet de voie autoroutière au sud d'Angers devait voir le jour.

L'association du Camp de César rappelle également que la construction d'une rocade sud à caractère autoroutier répondrait aux besoins de la seule Ville d'Angers. Celle-ci ne s'en cache pas dans ses documents officiels. Il s'agit de « *libérer les boulevards sud (Robert d'Arbrissel, Albert Blanchouin, de la Liberté) au bénéfice de la tranquillité des riverains* » (n°3 de la brochure « Angers 2015. Réunir la ville », Agenda 21, octobre 2005).

Les hypothèses de trafic d'une rocade sud tablent sur 85 % de circulation locale et seulement 15 % de circulation de transit. Mais la Ville d'Angers souhaite se défausser sur d'autres budgets de cette importante dépense d'aménagement qui intéresse son seul territoire. C'est tout le sens de la convention signée le 8 juin.

Le Conseil général accepte de consacrer à cette voie d'intérêt urbain 16 % de l'enveloppe prévue pour l'investissement sur les routes du Maine-et-Loire ces 15

prochaines années. Pratiquement deux ans et demi de financements qui feraient défaut aux demandes de travaux routiers exprimées notamment en milieu rural.

Angers Loire métropole, autre bailleur de fonds, est financée par la Taxe professionnelle unique acquittée par les entreprises. Celles-ci seraient donc à nouveau mises à contribution pour financer une liaison routière qui viendrait concurrencer directement... le tramway, déjà lourdement financé par ces mêmes entreprises.. En effet, une rocade sud apporterait une offre de transport concurrentielle à celle du tramway dont l'enjeu est le recul de la présence automobile à l'intérieur d'Angers. Réalisée au plus près du tissu urbain (La Roseraie), elle comporterait des échangeurs. Autant d'encouragements supplémentaires à passer par le centre-ville pour les automobilistes qui voudraient relier deux points périphériques de l'agglomération.

Tramway ou rocade sud, il faut choisir. En faveur d'une logique d'organisation des transports. Contre un recours systématique au financement par les entreprises.